



MOUVEMENT D'ÉDUCATION
ET DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES

Montréal, le 27 octobre 2010

Monsieur Jean St-Gelais
Président-directeur général
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
Case postale 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Conseil d'administration

Claude Béland
Président

Fernand Daoust
Vice-président

Louise Champoux-Paillé
Secrétaire

Jean Legault
Trésorier

Monique Charland

Louise Charrette

Clément De Laat

Réjean Ross

Daniel Simard

**Objet : Consultation relative à l'harmonisation de la
réglementation du secteur de l'épargne collective**

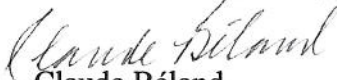
Monsieur St-Gelais,

Cette lettre a pour but de vous exprimer notre appui à votre projet de réglementation visant à mettre en place un encadrement harmonisé avec celui applicable dans le reste du Canada pour le secteur de l'épargne collective.

Ce projet illustre bien les bénéfices de l'harmonisation pour les investisseurs, les entreprises et l'application d'un système de conformité efficient tout en tenant compte des spécificités propres de l'encadrement réglementaire québécois :

- l'adhésion obligatoire des représentants à la Chambre de la sécurité financière et le paiement de la cotisation annuelle;
- le maintien des responsabilités de la CSF à l'égard de la discipline et la formation continue obligatoire des représentants;
- la cotisation obligatoire des courtiers au Fonds d'indemnisation des services financiers (« FISF »);
- le maintien du régime de l'assurance de responsabilité à être souscrit par les courtiers et leurs représentants inscrits au Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur St-Gelais, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Claude Béland
Président

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

514-286-1155

Télécopieur 514-286-1154

admin@medac.qc.ca
<http://medac.qc.ca/>

c. c. Me Anne-Marie Beaudoin

RECEVÉ LE 27 OCT 2010